



Le lieu de rencontre du Canada

RAPPORT ANNUEL 2021 / 2022

Centre Shaw

55 Promenade du Colonel By, Ottawa
Ontario, Canada, K1N 9J2

Tél : 613 563 1984 ou 1 800 450 0077

Fax : 613 563 7646

Courriel : info@shaw-centre.com

Haute Direction

Nina Kressler
Présidente-directrice générale

Dan Young
Vice-président et chef de l'exploitation

Loretta Briard
Directrice générale

Conseil d'administration du Centre des Congrès d'Ottawa (CCO)

Jo-Anne Poirier – Présidente
31 mars 2018 au 21 mars 2022 - Nomination provinciale

Jim Armour
6 juin 2019 au 21 mars 2025 - Nomination provinciale¹

Debra Armstrong
27 février 2019 au 14 novembre 2022 - Nomination de la Ville d'Ottawa

Cynthia Bland
7 octobre 2021 au 6 octobre 2024 - Nomination provinciale

Michael Crockatt
27 février 2019 au 14 novembre 2022 – Nomination de la Ville d'Ottawa

Conseiller George Darouze
12 décembre 2018 à au 14 novembre 2022 - Nomination de la Ville d'Ottawa

Jean Lalande
8 septembre 2014 au 23 août 2021 – Nomination provinciale

David Muir
16 septembre 2021 au 15 septembre 2024 - Nomination provinciale

Jagdeep Perhar
7 mai 2020 au 7 mai 2023 - Nomination provinciale

Fred Sherman
9 juillet 2020 au 9 juillet 2023 - Nomination provinciale

Kay Stanley
11 mars 2021 au 11 mars 2024 - Nomination provinciale

Sean Webster
12 décembre 2018 au 12 décembre 2021 - Nomination provinciale

Jinsheng Xue
23 juillet 2020 au 2 décembre 2021 - Nomination provinciale

Innocupé – Nomination provinciale

¹ Nommé président du conseil d'administration à compter du 21 mars 2022.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'année 2021/2022 a été une année de démarrage et d'arrêt, la pandémie restant une préoccupation majeure pour notre gouvernement, nos employés et notre clientèle à tous les niveaux.

Comme prévu, le marché local a été le premier à rebondir, quoique légèrement, avec des recettes totales de 1 091 776 \$ pour un budget de 2 488 500 \$. Le CCO a accueilli un total de 60 événements, dont une convention, un salon professionnel, 25 réunions et une variété de tournages de films et d'événements hybrides. Au cours de la première moitié de l'année, notre équipe de vente a travaillé avec diligence avec nos clients de congrès pour déplacer les événements dans le futur, ce qui a donné lieu à des perspectives positives pour 2022/2023. Bien que cela assure un volume stable pour les événements futurs, cela a signifié une faible occupation pendant 2021/2022. Nous avons accueilli le retour des convocations et des bals de fin d'année au cours du premier trimestre et avons organisé des fêtes de fin d'année au cours du troisième. Le quatrième trimestre a apporté la vague Omicron avec de nouvelles fermetures et des obligations de travail à distance. Alors que les restrictions étaient sur le point d'être levées, Ottawa a été submergée par le convoi de la liberté, qui a paralysé la capitale.

Alors que le bâtiment était inoccupé au plus fort des restrictions en matière de santé publique, nous avons profité de l'occasion pour améliorer et nettoyer en profondeur nos installations, notamment en modernisant la cafétéria du personnel et en remplaçant les tapis dans tout le Centre. Nous continuons d'apprécier et de remercier le ministère pour son engagement à maintenir le CCO comme un centre de congrès de classe mondiale.

Mettant prudemment la pandémie dans le rétroviseur au cours du deuxième trimestre, nous avons augmenté nos effectifs de gestion et commencé à reconstruire notre pipeline de ventes pour assurer un avenir meilleur. Nous avons déployé de nombreux efforts de vente et de marketing pour permettre à nos équipes de rencontrer nos clients lors d'événements clés à Ottawa et à Toronto.

Nous avons également accueilli des collègues qui revenaient pour organiser des événements locaux, ce qui a permis d'obtenir des notes impressionnantes de 4,7/5 pour le service à la clientèle. En outre, le CCO a remporté le prix du meilleur centre de congrès au monde décerné par l'AIPC en 2021. Cet honneur nous a été décerné grâce aux commentaires de notre clientèle de congrès avant que la pandémie ne ferme nos portes et a constitué un élément positif nécessaire pour notre personnel pendant la pandémie.

Les indicateurs clés de performance (ICP) guident nos décisions et mesurent notre réussite. En raison des fermetures obligatoires, nombre de nos indicateurs clés de performance sont inférieurs à ceux des années précédentes. Notre occupation pour 2021/22 est indiquée dans le tableau ci-dessous :

	T 1	T 2	T 3	T 4	TOTAL
Salle de bal	0.0%	9.8%	22.8%	3.3%	9.0%
Espace pour les salons et foires	2.2%	1.1%	10.2%	3.3%	4.2%
Salle de réunion	6.9%	3.6%	5.4%	0.1%	4.0%
TOTAL	4.4%	3.4%	10.3%	2.1%	4.9%

En redonnant à la communauté où nous travaillons, jouons et vivons, le CCO a continué à soutenir la Mission d'Ottawa et les initiatives locales de collecte de fonds en achetant des tables virtuelles. Bien que la plupart de ces événements se soient déroulés à distance, ces initiatives ont permis à nos clients de se rassembler en période d'isolement. Le point culminant de notre année 2021 a été l'organisation en personne du petit déjeuner annuel « Ottawa Christmas Cheer Breakfast » dans la salle de bal Trillium en décembre, événement qui affichait complet.

Bien que nous ayons commencé à reprendre nos activités en 2021/2022, l'année a continué d'être difficile pour le CCO et ses précieux partenaires, Aramark Entertainment Services Canada Inc, Encore Global Events (Canada), GES et nos fournisseurs de nourriture et de boissons. Tous ont partagé les défis complexes de l'année et continuent de travailler avec nous pour récupérer et reconstruire notre avenir.

Nous remercions l'honorable Lisa MacLeod, ministre du Patrimoine, du Sport, du Tourisme et des Industries culturelles, pour son soutien continu et sa défense de notre centre. Au fur et à mesure que notre calendrier d'affaires et de réservations se remplit, nous avons hâte de reprendre nos activités qui ont un impact économique important pour notre ville et notre région. Nous tenons également à remercier le personnel du ministère pour son soutien financier et sa mise à niveau des immobilisations, qui continueront à positionner le CCO comme l'un des principaux centres de congrès du Canada.

Notre conseil d'administration a fourni une orientation et, plus important encore, l'encouragement et les conseils continus nécessaires pour nous permettre de traverser les périodes difficiles. L'avenir s'annonce plus prometteur et, collectivement, nous avons hâte d'accueillir le monde à Ottawa et au CCO.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Armour'.

Jim Armour
Président du conseil d'administration

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Nina Kressler'.

Nina Kressler
Presidente-directrice générale

OBJECTIFS DE L'ENTREPRISE

Les objectifs d'entreprise du CCO sont établis chaque année par le conseil d'administration et l'équipe de direction. En 2021/2022, les objectifs d'entreprise du CCO étaient axés sur les priorités stratégiques suivantes : viabilité financière, satisfaction des clients, satisfaction des collègues, performance des partenaires et responsabilité sociale de l'entreprise.

Viabilité financière

L'impératif financier à long terme du CCO est de générer des revenus afin de dégager un excédent permettant de rembourser la dette annuelle de 1 million de dollars et de maintenir des flux de trésorerie suffisants pour répondre aux exigences du cycle de vie. Grâce au soutien de 5,29 millions de dollars du gouvernement provincial, le CCO a pu continuer à fonctionner tout au long de l'année.

Résultats financiers

Objectif	Objectif 2021/22	Résultat 2021/22
Revenus brut	3.3 millions de dollars	1.92 millions de dollars
Résultat d'exploitation	(4.5) millions de dollars	(4.3) millions de dollars
Taux de réservation	12.4 millions de dollars	17.3 millions de dollars

Amélioration de la satisfaction de la clientèle

Le CCO reconnaît l'importance de la satisfaction des clients et le reflète à travers des systèmes et des procédures qui assurent un service client de qualité supérieure, du premier contact à la facturation finale. En 2021/2022, les scores de notre enquête sur la satisfaction du client ont atteint une moyenne de 4,7 sur 5, bien au-dessus de notre objectif de 4,5. Nous nous réjouissons de maintenir ce score en 2022/2023.

Nous restons convaincus que nous avons acquis une solide réputation sur le marché des congrès et des réunions en organisant des événements exceptionnels et en fournissant un service client exceptionnel à nos clients.

Collègues et partenaires

Le CCO reconnaît le rôle fondamental de l'excellence des collègues et des partenaires dans l'offre d'une expérience événementielle supérieure et maintient un programme formel pour recruter, retenir, reconnaître et former les collègues dans tous les domaines de l'organisation, ainsi que pour maintenir des relations positives et de soutien mutuel avec les partenaires.

Nos collègues ont indiqué que les récompenses et la reconnaissance sont importantes pour eux. Le CCO se concentre sur une culture d'appréciation de nos collègues et de nos clients ; notre culture est une culture où l'excellent travail et les résultats sont remarqués et reconnus. À cette fin, alors que notre personnel revient en 2021/2022, nous célébrons à nouveau son travail exceptionnel par le biais de programmes comme Encore ! Encore ! pour reconnaître les collègues qui vivent les valeurs de notre entreprise au quotidien. Lorsque nos collègues franchissent une étape importante de leur carrière, nous honorons leur dévouement par une reconnaissance et des récompenses spéciales. Notre objectif est de nous assurer qu'ils savent qu'ils sont des membres précieux de l'équipe du CCO et qu'ils sont responsables de nos résultats exceptionnels en matière de service à la clientèle.

Les principaux partenaires de service du CCO, Aramark Entertainment Services (Canada) Inc. et Encore, sont des ingrédients essentiels de notre offre de produits opérationnels et de nos initiatives de tiers. Le CCO travaille en étroite collaboration avec ses partenaires de service pour s'assurer que le service à la clientèle demeure élevé et que la qualité des produits dépasse les normes de l'industrie et les exigences des clients.

Responsabilité sociale de l'entreprise

Le CCO reconnaît le rôle qu'il joue dans la vie et l'économie de la communauté qui l'accueille et le rôle que cette même communauté joue dans le soutien et l'amélioration de l'expérience événementielle de nos clients. Afin de soutenir et d'entretenir cette relation symbiotique, nous entreprenons diverses initiatives pour démontrer notre responsabilité d'entreprise et maintenir des relations positives avec le milieu communautaire.

Les initiatives environnementales sont un autre élément clé de notre plan de responsabilité sociale d'entreprise. À cet égard, au CCO, nous nous efforçons continuellement de trouver des stratégies qui maximiseront l'efficacité de notre système de gestion des déchets, avec un objectif de détournement d'au moins 55 %. Lorsque les événements ont commencé à revenir en 2021/2022, le CCO a réussi à détourner 56 % des déchets des décharges. Comme notre attention sur la gestion des déchets augmente, nous nous attendons à ce que ce chiffre continue à s'améliorer dans les années à venir. Le CCO participe à un programme rigoureux de gestion des déchets alimentaires en utilisant une machine ORCA (Organic Refuse Conversion Alternatives) qui transforment les déchets organiques et les déchets de compostage en eau grise sans danger pour l'environnement. Le CCO continue de faire partie de Carbon 613, un réseau d'entreprises d'Ottawa qui s'engagent à travailler collectivement à la réduction des gaz à effet de serre. Grâce à ces initiatives, le CCO met l'accent sur les économies d'énergie.

Alors que de nombreuses entreprises pratiquent aujourd'hui une forme ou une autre de programmes de responsabilité sociale des entreprises (RSE), le CCO a décidé d'en faire un principe fondamental de ses activités. Le fait d'entreprendre des initiatives de responsabilité sociale nous permet d'attirer les consommateurs (et les collègues) socialement conscients et de faire une différence tangible dans le monde. En plus de nos programmes internes, nous encourageons nos clients à redonner à la communauté. Nous proposons trois programmes de RSE flexibles qui leur permettent d'avoir un impact positif avec un minimum d'efforts, tous étant facilités par notre équipe. Il s'agit de notre programme Laisser un héritage («Leave a Legacy»), de FoodRescue.ca et de Mealshare. L'année dernière, la Mission d'Ottawa et Food for Thought ont bénéficié de ces programmes.

Les collègues du CCO reconnaissent également l'importance de redonner individuellement à la communauté et se sont fixés pour objectif de participer à des activités tout au long de l'année. En 2021/2022, le personnel du CCO a participé à la marche de la Mission d'Ottawa pour la nuit la plus froide de l'année. Avec des milliers de Canadiens à travers le pays, nous avons marché et collecté des fonds pour soutenir et servir les personnes et les familles sans abri, blessées et souffrant de la faim dans notre communauté.

Dans le cadre de notre programme Laisser un héritage («Leave a Legacy»), les excédents de matériel de réunion et de congrès sont réutilisés ou recyclés dans la mesure du possible. Nous continuerons à rechercher des opportunités de partenariat afin de garantir que tous les matériaux récupérables laissés derrière nous soient livrés aux organisations caritatives qui en ont le plus besoin.

STATISTIQUES D'EXPLOITATION POUR L'ANNÉE 2021-2022

Nombre d'événements : **60**

Nombre de congrès : **1**

Nombre de foires et de salons : **1**

Nombre de réunions : **25**

Autres événements : **33**

Revenus : **1,92** millions de dollars

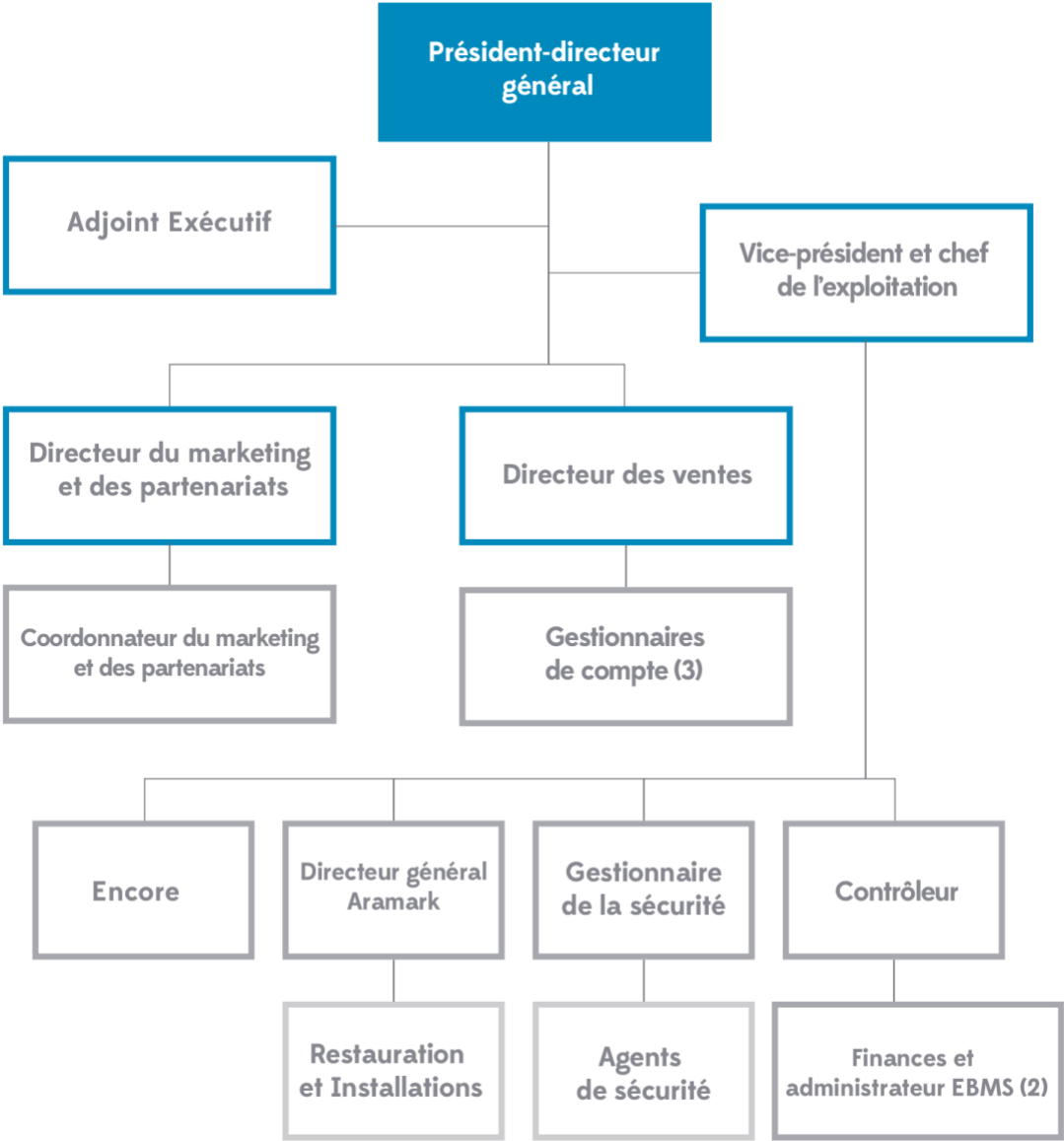
Excédent net d'exploitation (Déficit): **(4,3)** million de dollars

DIVULGATION DE LA RÉMUNÉRATION

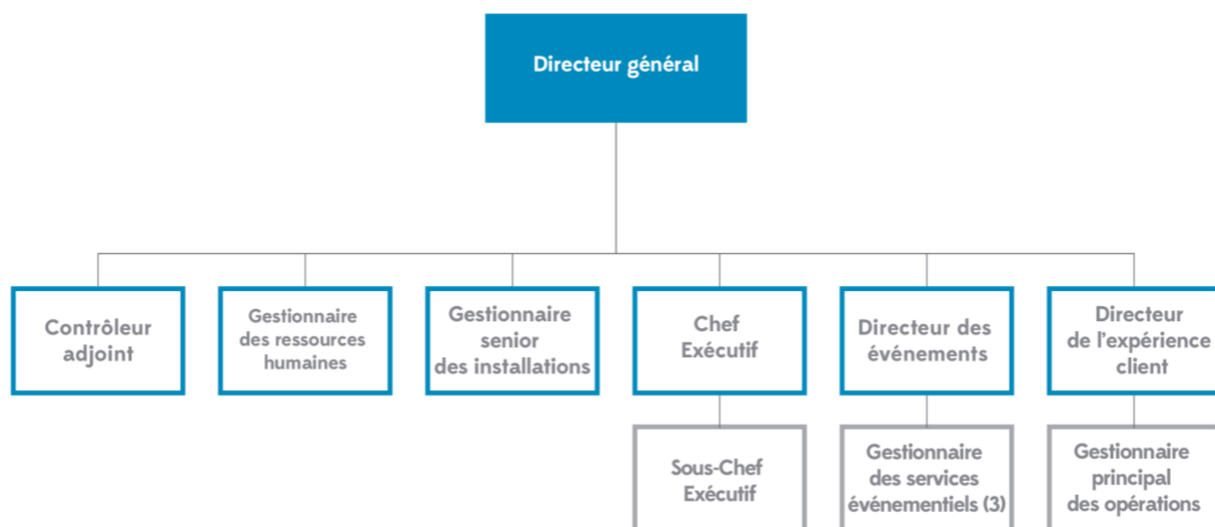
Les membres du conseil d'administration du CCO ont droit à une rémunération pour leur participation aux réunions du conseil, des comités et autres, selon les besoins. La rémunération totale versée à chaque administrateur pour l'exercice 2021-2022 est indiquée ci-dessous.

Nom	Titre	Montant
Jo-Anne Poirier	Président	3,400 \$
Jim Armour	Directeur	1,000 \$
Kay Stanley	Directrice	1,000 \$
Debra Armstrong	Directrice	1,375 \$
Michael Crockatt	Directeur	1,000 \$
George Darouze	Directeur	0 \$
Jean Lalande	Directeur	500 \$
Jagdeep Perhar	Directeur	1,000 \$
Fred Sherman	Directeur	1,125 \$
Sean Webster	Directeur	0 \$
Jinsheng Xue	Directeur	250 \$
Cynthia Bland	Directrice	250 \$
David Muir	Directeur	625 \$

ORGANIGRAMME DU CENTRE DES CONGRÈS D’OTTAWA



FOURNISSEUR DE SERVICES ALIMENTAIRES DU CENTRE DES CONGRÈS D'OTTAWA



Ottawa Convention Centre Corporation / Société du Centre des Congrès d'Ottawa

États financiers
31 mars 2022

Aux membres de la Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation (le « Centre »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net (passif net) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Centre conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations comprennent les états financiers inclus dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états. Le rapport annuel devrait être mis à notre disposition après la date du présent rapport de l'auditeur.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations mentionnées ci-dessus lorsqu'elles seront accessibles et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

En lisant le rapport annuel, si nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de le signaler aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Centre à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Centre ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre.

Responsabilit  s de l'auditeur    l'  gard de l'audit des   tats financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les   tats financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraude ou d'erreurs, et de d  livrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond    un niveau   lev   d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada permettra toujours de d  tecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent r  sulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont consid  r  es comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre    ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les d  cisions   conomiques que les utilisateurs des   tats financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada, nous exer  ons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et   valuons les risques que les   tats financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en   uvre des proc  dures d'audit en r  ponse    ces risques, et r  unissons des   l  ments probants suffisants et appropri  s pour fonder notre opinion. Le risque de non-d  tection d'une anomalie significative r  sultant d'une fraude est plus   lev   que celui d'une anomalie significative r  sultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses d  clarations ou le contournement du contr  le interne.
- Nous acqu  rons une compr  hension des   l  ments du contr  le interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des proc  dures d'audit appropri  es aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit   du contr  le interne du Centre.
- Nous appr  cions le caract  re appropri   des m  thodes comptables retenues et le caract  re raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de m  me que des informations y aff  rentes fournies par cette derni  re.
- Nous tirons une conclusion quant au caract  re appropri   de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuit   d'exploitation et, selon les   l  ments probants obtenus, quant    l'existence ou non d'une incertitude significative li  e    des   v  nements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacit   du Centre    poursuivre son exploitation. Si nous concluons    l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans l'  tat financier au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas ad  quates, d'exprimer une opinion modifi  e. Nos conclusions s'appuient sur les   l  ments probants obtenus jusqu'   la date de notre rapport. Des   v  nements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre    cesser son exploitation.
- Nous   valuons la pr  sentation d'ensemble, la structure et le contenu des   tats financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et appr  cions si les   tats financiers repr  sentent les op  rations et   v  nements sous-jacents d'une mani  re propre    donner une image fid  le.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'  tendue et le calendrier pr  vus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute d  fici  nce importante du contr  le interne que nous aurions relev  e au cours de notre audit.

Ottawa (Ontario)

Le 29 juin 2022

MNP LLP

Comptables professionnels agr  e  s

Experts-comptables autoris  s

MNP

Ottawa Convention Centre Corporation / Société du Centre des Congrès d'Ottawa

État de la situation financière

Exercice clos le 31 mars 2022

	2022 \$	2021 \$
Actif		
À court terme		
Trésorerie	5 503 023	3 578 209
Débiteurs (note 4)	804 450	1 396 539
Charges payées d'avance	126 413	99 365
	<u>6 433 886</u>	<u>5 074 113</u>
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>129 523 631</u>	<u>132 539 749</u>
	<u>135 957 517</u>	<u>137 613 862</u>
Passif et actif net		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 14)	1 637 053	1 258 174
Tranche des revenus reportés et des acomptes à moins d'un an	3 140 122	1 285 763
Tranche de la dette à long terme à moins d'un an (note 7)	195 003	186 121
	<u>4 972 178</u>	<u>2 730 058</u>
Passif à long terme		
Revenus reportés et acomptes	746 331	1 166 141
Dette à long terme (note 7)	28 225 900	28 420 903
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8)	91 645 909	93 343 445
	<u>125 590 318</u>	<u>125 660 547</u>
Actifs nets	<u>10 367 199</u>	<u>11 953 315</u>
	<u>135 957 517</u>	<u>137 613 862</u>
Engagements (note 12)		
Éventualité et incertitude relative à la mesure (note 14)		

Approuvé par le Conseil,

_____ Administrateur _____ Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Ottawa Convention Centre Corporation / Société du Centre des Congrès d'Ottawa**État des résultats****Exercice clos le 31 mars 2022**

	2022 \$	2021 \$
Revenus		
Nourriture et boissons	783 025	13 252
Location de salles	356 582	762 149
Commissions	287 809	200 524
Publicité	477 799	464 080
Produit d'intérêts	17 455	20 917
	<u>1 922 670</u>	<u>1 460 922</u>
Charges (note 9)		
Frais directs	587 283	9 939
Frais des installations	3 301 755	3 092 202
Frais généraux et frais de vente et d'administration	2 327 214	2 014 538
	<u>6 216 252</u>	<u>5 116 679</u>
Excédent des revenus sur les charges avant les éléments ci-dessous	(4 293 582)	(3 655 757)
Intérêts sur la dette à long terme	(1 043 879)	(1 052 357)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	3 344 254	3 380 532
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>(4 882 469)</u>	<u>(5 550 134)</u>
Excédent des charges sur les revenus avant l'aide gouvernementale	(6 875 676)	(6 877 716)
Aide gouvernementale (note 2), (note 4), (note 15)	<u>5 289 560</u>	<u>4 544 762</u>
Excédent des revenus sur les charges pour l'exercice	<u>(1 586 116)</u>	<u>(2 332 954)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Ottawa Convention Centre Corporation / Société du Centre des Congrès d'Ottawa
État de l'évolution de l'actif net
Exercice clos le 31 mars 2022

	2022 \$	2021 \$
Actif net à l'ouverture de l'exercice	11 953 315	14 286 269
Excédent des charges sur les revenus pour l'exercice	<u>(1 586 116)</u>	<u>(2 332 954)</u>
Actif net à la clôture de l'exercice	<u>10 367 199</u>	<u>11 953 315</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Ottawa Convention Centre Corporation / Société du Centre des Congrès d'Ottawa**État des flux de trésorerie****Exercice clos le 31 mars 2022**

	2022 \$	2021 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités de fonctionnement		
Excédent des charges sur les revenus pour l'exercice	(1 586 116)	(2 332 954)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	4 882 469	5 550 134
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(3 344 254)	(3 380 532)
	(47 901)	(163 352)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 10)	<u>2 378 469</u>	<u>(1 666 929)</u>
	2 330 568	(1 830 281)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 866 351)	(574 745)
Apports en capital reçus	1 646 718	719 075
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	<u>(186 121)</u>	<u>(177 643)</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie au cours de l'exercice	1 924 814	(1 863 594)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	<u>3 578 209</u>	<u>5 441 803</u>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>5 503 023</u>	<u>3 578 209</u>
Informations supplémentaires		
Intérêts payés	1 043 879	1 052 357
Activités d'investissement hors trésorerie supplémentaires		
Apports en capital à recevoir	581 250	512 030

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1 Nature des activités

La Société du Centre des Congrès d'Ottawa (le « Centre ») a été constitué en société aux termes d'une loi spéciale de la province d'Ontario. Le Centre a pour mandat d'exploiter, d'entretenir et de gérer un centre de congrès de classe internationale dans la ville d'Ottawa, de façon à promouvoir et à développer le tourisme et le commerce en Ontario. Le Centre est exonéré de l'impôt sur les bénéfices.

2 Incidence de la COVID-19 (coronavirus) sur les activités de fonctionnement

Au début de mars 2020, les répercussions de la pandémie de COVID-19 (coronavirus) ont commencé à se faire ressentir de façon importante sur les entreprises en raison des restrictions sur les déplacements et les activités et des consignes d'auto-isollement et de mise en quarantaine instaurées par les gouvernements fédéral et provinciaux de même que les administrations municipales.

Depuis mars 2020, la COVID-19 a eu une incidence considérable sur les activités du Centre en raison des restrictions importantes imposées sur les rassemblements publics, les déplacements au pays et à l'étranger de même que l'annulation d'événements. Ces facteurs ont eu une incidence défavorable sur la demande pour le Centre et la capacité du Centre à offrir ses services, ce qui l'a contraint à cesser temporairement ses activités au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021 ainsi qu'au cours du premier semestre et du dernier trimestre de l'exercice clos le 31 mars 2022.

L'incidence de la COVID-19 a été contrebalancée partiellement par l'aide gouvernementale de 5 289 560 \$ (4 544 762 \$ en 2021) reçue du ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture (le « ministère ») aux termes d'un accord avec Paiements de transfert Ontario (note 15).

À l'heure actuelle, le Centre observe un retour des événements tenus en personne, mais dans une mesure moindre qu'avant la pandémie. En conséquence de la COVID-19, le Centre est devenu économiquement dépendant du ministère au cours des exercices clos les 31 mars 2021 et 2022, et il est attendu qu'il le demeurera dans les douze prochains mois à mesure que les activités reprennent. Le 25 mars 2022, le Centre a conclu un accord avec le ministère pour l'exercice 2022-23 aux termes duquel il pourrait recevoir jusqu'à 5 186 249 \$ en fonds de stabilisation d'urgence au cours de ce même exercice.

3 Résumé des principales méthodes comptables

Mode de présentation

Les états financiers du Centre ont été préparés conformément aux normes comptables pour le secteur public du Canada (NCSP), ce qui comprend les organismes sans but lucratif du secteur public.

Comptabilisation des revenus

Les revenus provenant de la vente de nourriture et de boissons, de la location de salles et d'autres sources sont comptabilisés lorsque les biens ou les services connexes sont fournis au client. Les revenus publicitaires sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel la promotion est faite aux clients. Les revenus de commission sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'événement est tenu.

Le Centre applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré.

Apports de biens et de services

À l'occasion, le Centre peut recevoir des apports de biens et de services. Étant donné que ces biens et services ne sont pas normalement achetés par le Centre ou que leur juste valeur ne peut être estimée par un effort raisonnable, les apports de biens et de services ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux NCSP exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés, sur les actifs et passifs éventuels présentés à la date des états financiers et sur les montants des revenus et des charges comptabilisés pendant la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations importantes effectuées en préparation des présents états financiers comprennent la durée d'utilité des immobilisations corporelles et certaines charges à payer. Par nature, ces estimations sont assujetties à une incertitude relative à la mesure, et l'incidence de changements à ces estimations sur les états financiers pour la période considérée et les périodes ultérieures pourrait être importante.

3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé. L'amortissement est présenté selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des différentes catégories d'immobilisations, sauf dans le cas de l'année de leur acquisition, pour laquelle l'amortissement est calculé au prorata en fonction du trimestre où l'immobilisation a été acquise. L'amortissement est calculé selon les taux suivants :

Immeuble	40 ans, linéaire
Logiciel	5 ans, linéaire
Meubles, matériel et agencements	10 ans, linéaire
Réseau technologique	15 ans, linéaire

Le Centre soumet ses actifs à long terme à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'ils n'offrent plus de potentiel de service à long terme au Centre. Toute perte de valeur qui en découle correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la valeur résiduelle. Les pertes de valeur ne sont pas reprises dans les périodes ultérieures.

Revenus reportés et acomptes

Les revenus reportés et les acomptes représentent les montants reçus d'avance des clients pour des services à fournir dans l'avenir.

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés représentent les montants reçus des divers paliers de gouvernement devant être affectés à la construction et à l'achat d'immobilisations corporelles. Un apport additionnel a aussi été reçu de l'un des principaux partenaires du Centre.

Les apports reportés reçus du gouvernement sont comptabilisés comme revenus sur la même base que l'amortissement des immobilisations corporelles.

Les apports reportés reçus du principal partenaire du Centre sont comptabilisés sur la durée de l'accord.

Avantages sociaux futurs

Tous les employés à temps plein du Centre sont admissibles à son régime de retraite à cotisations déterminées, aux termes duquel ils ont droit à des prestations de retraite, au moment de la retraite ou de la cessation d'emploi, en fonction des cotisations accumulées qu'ils ont versées ou que le Centre a versés pour eux, plus les revenus de placement de ces cotisations. Les cotisations devant être faites par le Centre sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les services sont fournis aux employés.

3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Au cours de l'exercice, le Centre a comptabilisé une charge de 81 631 \$ (85 653 \$ en 2021) pour des cotisations faites au régime de retraite à cotisations déterminées, laquelle est comptabilisée dans les frais généraux et frais de vente et d'administration.

Instruments financiers

Les instruments financiers du Centre se composent de la trésorerie, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer et de la dette à long terme.

Le Centre a classé ses instruments financiers comme suit :

Actif/passif	Évaluation
Trésorerie	Juste valeur
Débiteurs	Coût après amortissement
Créditeurs et charges à payer	Coût après amortissement
Dette à long terme	Coût après amortissement

Aide gouvernementale

Le Centre comptabilisera les subventions publiques lorsqu'il aura l'assurance raisonnable qu'il répond aux critères d'admissibilité et qu'il touchera la subvention. Le Centre comptabilise les subventions provenant de Paiements de transfert Ontario dans les revenus non récurrents.

4 Opérations entre apparentés

Le Centre est apparenté par voie de propriété commune avec l'ensemble des ministères, organismes et sociétés d'État de la province de l'Ontario. Les opérations conclues avec ces entités, à moins d'être présentées séparément, sont considérées comme étant réalisées dans le cours normal des activités et comptabilisées à la valeur d'échange. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, le Centre a reçu 5 289 560 \$ (4 544 762 \$ en 2021) du ministère pour l'aider à régler les coûts de fonctionnement et à réapprovisionner les acomptes de clients (note 15), ainsi que des apports de 1 646 718 \$ (1 231 105 \$ en 2021) de la part du ministère devant servir à l'achat d'immobilisations (note 8). De ces montants, une somme totale de 581 250 \$ était comprise dans les débiteurs au 31 mars 2022 (1 220 792 \$ en 2021).

(4)

5 Immobilisations corporelles

	2022		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
Immeuble	170 840 512	46 908 143	123 932 369
Logiciel	210 834	210 834	—
Meubles, matériel et agencements	12 782 027	8 604 538	4 177 489
Réseau technologique	2 476 912	1 816 402	660 510
Terrain	753 263	—	753 263
	187 063 548	57 539 917	129 523 631

	2021		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
Immeuble	170 840 512	42 637 130	128 203 382
Logiciel	210 834	210 834	—
Meubles, matériel et agencements	10 960 008	8 202 541	2 757 467
Réseau technologique	2 476 912	1 651 275	825 637
Terrain	753 263	—	753 263
	185 241 529	52 701 780	132 539 749

6 Facilité de crédit

Au 31 mars 2022, la Société disposait d'une facilité de crédit de 3 000 000 \$ (3 000 000 \$ en 2021) portant intérêt au taux préférentiel et remboursable à vue. La facilité de crédit est garantie par un contrat de garantie générale sur l'ensemble des biens meubles. Au 31 mars 2022, aucun montant (0 \$ en 2021) n'avait été prélevé sur la facilité de crédit. Comme l'exige le ministère, le Centre doit obtenir un décret ministériel avant d'effectuer un prélèvement sur la facilité de crédit. Le 2 mars 2021, la direction du Centre a obtenu le décret.

7 Dette à long terme

Le 4 mai 2018, le Centre a été libéré de son obligation de rembourser le prêt de 40 000 000 \$ plus intérêts à l'Office ontarien de financement (l'« OOF »). Cette libération vise le plein montant du capital et des intérêts combinés de 51 628 557 \$ payable à la date de prise d'effet du 31 mars 2018. Par conséquent, une nouvelle entente a été signée en vertu de laquelle le Centre doit effectuer des paiements annuels perpétuels de 1 000 000 \$ à l'OOF sous réserve de sa capacité à effectuer ces paiements et de la garantie obtenue du ministère. Les flux de trésorerie futurs liés à cette obligation perpétuelle ont été évalués à la valeur actualisée nette selon un taux d'actualisation de 3,63 % (lequel est fondé sur le taux d'emprunt sur 25 ans de la province de l'Ontario majoré d'une prime de 0,5 % pour tenir compte du risque de crédit du Centre) et totalisent 27 583 238 \$.

(5)

7 Dette à long terme (suite)

Dans le cadre de la nouvelle entente conclue avec l'OOF, le Centre a obtenu une garantie du ministère, un apparenté par voie de contrôle commun, pour couvrir toute insuffisance sur le paiement annuel devant être versé à l'OOF pour le compte du Centre. Le Centre n'est pas dans l'obligation de rembourser les montants payés au ministère aux termes de cette garantie.

La nouvelle entente conclue avec l'OOF exige également que le Centre effectue des paiements annuels additionnels à l'OOF dans la mesure où il dispose de flux de trésorerie excédentaires provenant des activités de fonctionnement. L'entente avec l'OOF stipule que le montant de tout paiement additionnel de cette nature sera négocié annuellement par le Centre et l'OOF en fonction des résultats de fonctionnement réels pour l'année visée et en tenant compte du plan de trois ans du Centre, y compris son plan d'investissement.

	31 mars 2022 \$	31 mars 2021 \$
Valeur actualisée de l'obligation perpétuelle de paiement annuel sans intérêt de 1 000 000 \$ à l'OOF, actualisée au taux de 3,63 % par année	27 583 238	27 583 238
Dette liée à l'acquisition du réseau de services technologiques, portant intérêt au taux annuel de 4,73 % et payable en versements mensuels de capital et d'intérêts combinés de 19 167 \$ (19 167 \$ en 2021) pour la période d'avril 2011 à mars 2026	837 665	1 023 786
	28 420 903	28 607 024
Moins : Tranche échéant à moins d'un an	195 003	186 121
	28 225 900	28 420 903

Le tableau suivant présente les remboursements de capital exigibles sur la dette à long terme au cours des quatre prochaines années :

	\$
Exercice clos le 31 mars	
2023	195 003
2024	204 313
2025	214 066
2026	224 283

Ottawa Convention Centre Corporation / Société du Centre des Congrès d'Ottawa

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2022

8 Apports reportés

	2022 \$	2021 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	93 343 445	95 492 872
Apports du ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture	1 646 718	1 231 105
Amortissement	(3 344 254)	(3 380 532)
Solde à la clôture de l'exercice	91 645 909	93 343 445

9 Charges

Le tableau suivant présente les charges par fonction :

	2022 \$	2021 \$
Frais directs	587 283	9 939
Frais des installations	8 184 224	8 642 336
Frais généraux et frais de vente et d'administration	2 327 214	2 014 538
Charges financières	1 043 879	1 052 357
	12 142 600	11 719 170

La présentation ci-dessus des charges par fonction fait exclusion de l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles, étant donné que ceux-ci sont considérés comme des revenus conformément aux méthodes comptables adoptées par le Centre et mentionnées à la note 2.

10 Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement

La variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement comprend les changements suivants dans les actifs et passifs à court terme :

	2022 \$	2021 \$
Débiteurs	592 089	419 732
Charges payées d'avance	(27 048)	(5 544)
Créditeurs et charges à payer	378 879	(1 245 199)
Revenus reportés et acomptes – À court terme	1 854 359	(1 390 974)
Revenus reportés et acomptes – À long terme	(419 810)	555 056
	2 378 469	(1 666 929)

(7)

11 Instruments financiers et gestion des risques

Le système de classement suivant est utilisé pour décrire la base des données d'entrée servant à évaluer la juste valeur des instruments financiers dans la catégorie d'évaluation de la juste valeur :

- Niveau 1 – Prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – Données d'entrée autres que des prix cotés qui sont directement ou indirectement observables pour l'actif ou le passif;
- Niveau 3 – Données d'entrée pour l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; les hypothèses reposent sur la meilleure information interne et externe disponible et celle qui convient le plus au type d'instrument financier évalué afin d'établir ce qu'aurait été le prix de transaction à la date d'évaluation dans des conditions normales de concurrence.

La trésorerie, le seul instrument financier évalué à la juste valeur, a été classée au niveau 1.

Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations financières envers le Centre. Les politiques de réservation du Centre sont établies de manière à réduire au minimum les montants à recevoir des clients à la conclusion de leur événement et d'atténuer l'exposition du Centre au risque de crédit. De plus, la direction du Centre vérifie sur base régulière la solvabilité de ses clients et elle est d'avis que des politiques de recouvrement adéquates sont en place pour atténuer les pertes. Le Centre ne considère pas que les débiteurs posent un risque de crédit important.

Au 31 mars 2022, le Centre ne comptait pas de créances qui étaient en souffrance mais non dépréciées.

De plus, en mai 2018, le Centre a obtenu une garantie du ministère pour son obligation perpétuelle envers l'OOF dont il est question à la note 7. La capacité du Centre à se servir de cette garantie est assujettie à la solvabilité continue du ministère; toutefois, à l'heure actuelle, le Centre est d'avis que le ministère ne pose pas de risque de crédit important.

11 Instruments financiers et gestion des risques (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que le Centre ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations liées aux passifs financiers. Le Centre est exposé à ce risque principalement en raison de ses créiteurs et charges à payer, de sa dette à long terme et de son obligation de payer annuellement 1 000 000 \$ à l'OOF (note 7). Dans le cadre de l'entente avec l'OOF, le Centre a obtenu la garantie du ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture qu'il réglera pour le compte du Centre la totalité ou une partie des paiements annuels à verser à l'OOF si le Centre n'est pas en mesure d'effectuer de tels paiements. Étant donné que le paiement annuel de 1 000 000 \$ est requis à perpétuité, le paiement annuel est considéré être une charge d'intérêt chaque année et la valeur actualisée des paiements annuels futurs requis est présentée comme un passif à long terme dans l'état de la situation financière et comprise dans la catégorie « Plus de 5 ans » dans le tableau ci-après.

Le tableau ci-dessous montre une analyse des échéances des passifs financiers du Centre (exclusion faite de l'intérêt) au 31 mars 2022 :

	6 mois ou moins \$	Plus de 6 mois et moins de 1 an \$	Plus de 1 an et moins de 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Créiteurs et charges à payer	1 521 378	26 295	44 690	44 690	1 637 053
Dette à long terme	96 362	98 641	642 654	27 583 246	28 420 903
	1 617 740	124 936	687 344	27 627 936	30 057 956

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt désigne le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le Centre a contracté une dette de 837 665 \$ (1 023 786 \$ en 2021) portant intérêt à taux annuel fixe de 4,73 % pour l'acquisition du réseau de services technologiques (note 7). Selon la direction, le Centre n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt important.

Au 31 mars 2022, l'exposition du Centre au risque de taux d'intérêt s'établissait à 837 665 \$. Au 31 mars 2022, le Centre estime qu'une hausse ou qu'une baisse de 1 % du taux d'intérêt sur l'emprunt entraînerait, en supposant que toutes les autres variables demeurent les mêmes, une augmentation ou une diminution d'environ 27 014 \$ (31 495 \$ en 2021) de l'actif net. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

11 Instruments financiers et gestion des risques (suite)

L'analyse de sensibilité figurant dans la présente note doit être considérée avec réserve étant donné que les variations sont hypothétiques et non forcément indicatives du rendement futur. La sensibilité dont il est question ci-dessus est calculée à partir des soldes de fin d'exercice et variera en fonction de la fluctuation des soldes dans l'avenir. De plus, pour les besoins de l'analyse de sensibilité, l'effet de la variation d'une hypothèse donnée sur la juste valeur des instruments financiers a été calculé de manière indépendante de tout autre changement dans une autre hypothèse. Les changements réels de l'un des facteurs pourraient se traduire par des changements dans un autre facteur, ce qui est susceptible d'accroître ou d'amenuiser l'effet sur la juste valeur de l'instrument financier.

12 Engagements

Le Centre a conclu des ententes pour des services de gestion d'installations et des services technologiques liés à son exploitation, lesquelles arrivent à échéance en 2026. Aux termes de l'entente de services de gestion d'installations, entre autres modalités, le Centre paiera des honoraires de gestion d'installations de 300 000 \$ (290 000 \$ en 2021) qui seront bonifiés de 10 000 \$ annuellement par la suite. Aux termes de l'entente de services technologiques, le Centre effectuera des paiements annuels ajustés pour tenir compte de l'inflation de 332 101 \$ (324 001 \$ en 2021) en lien avec l'entente de service en cours.

Le Centre a également conclu un contrat de location d'équipement de télécommunications avec RCAP dont la durée initiale et de premier renouvellement s'échelonne du 1^{er} mars 2015 au 1^{er} avril 2021. Le contrat a été renouvelé en juin 2020 et arrive à échéance le 1^{er} avril 2025. Aux termes du contrat, le Centre paiera des honoraires annuels de 23 589 \$ (23 589\$ en 2021). Tous les montants excluent les taxes applicables.

13 Gestion du capital

L'objectif du Centre dans sa gestion du capital est de maintenir sa capacité à poursuivre ses activités pour s'acquitter de son mandat qui est d'exploiter un centre des congrès de premier ordre. La structure du capital du Centre se compose de l'actif net, de la dette à long terme et des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles. L'objectif du Centre pour la gestion de la structure de son capital est de veiller à accéder à des flux de trésorerie suffisants pour mener ses activités de fonctionnement et acquitter ses obligations.

14 Éventualité et incertitude relative à la mesure

Au 31 mars 2022, le Centre a comptabilisé un montant de 135 393 \$ (306 922 \$ en 2021) représentant la meilleure estimation faite par la direction des paiements futurs qui pourraient devoir être effectués en raison des répercussions de la pandémie sur ses activités. Le montant réel de toute obligation est actuellement incertain et pourrait être supérieur ou inférieur à celui estimé par la direction. Tout écart entre le montant comptabilisé et le montant réel qui devra être payé, s'il y a lieu, sera comptabilisé en tant que charge ou crédit à l'état des résultats de la période au cours de laquelle les montants sont payés ou deviennent payables.

15 Aide gouvernementale

En réponse aux répercussions défavorables de la COVID-19 sur le secteur des congrès et de la tenue d'événements, le ministère a accordé des subventions au Centre. Le 22 juin 2021, le Centre a conclu une entente avec Paiements de transfert Ontario aux termes de laquelle il touchera des subventions pour l'aider à régler les coûts de fonctionnement et à réapprovisionner les acomptes de clients.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, le Centre a comptabilisé une subvention de Paiements de transfert Ontario de 5 289 560 \$ (4 544 762 \$ en 2021), dont une tranche de 0 \$ (708 862 \$ en 2021) était à recevoir (note 4).